

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 JANVIER 2018

L'an deux mil dix-huit, le lundi 22 janvier à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Grainville sur Odon en séance publique, sous la présidence d'Emmanuel MAURICE, maire.

Membres présents : Emmanuel MAURICE - Patrick DENOYELLE - Didier DEGUETTE - Christèle DELAUNAY - Richard ORHANT - Dominique BASSET - Jean-Luc FAVREL - Marie-Paule GERVAIS - Karine TRASSARD-DERDA

Membres absents : Bertrand CAGNEAUX - Christel ROGER - Nathalie DRIAUX - Virginie JOBARD – Didier LELIEVRE -.

Le conseil municipal est composé de 14 membres en exercice, 09 membres sont présents

Secrétaire de séance : Dominique BASSET est élu secrétaire de séance.

Objet : Evaluation des transferts de charges des communes à la communauté de communes Délibération N° 2018*01

Dans le cadre du transfert de plein droit de la zone d'activités des cerisiers à Evrecy et du transfert de la compétence voirie dont l'intérêt communautaire a été préalablement établi, monsieur le maire présente le rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 23 novembre 2017.

Il rappelle que le rôle principal de la CLECT est de procéder à l'évaluation des charges liées au transfert de compétences entre communes et l'EPCI ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU).

En ce qui concerne le transfert de la compétence voirie, l'évaluation a été décidée en fonction de trois critères pour chaque commune :

- La longueur et la surface de la voirie pour 1/3
- Le nombre d'habitants pour 1/3
- Le potentiel financier pour 1/3

Monsieur le maire présente le tableau retenu par la CLECT qui fixe le montant de la participation de la commune de Grainville sur Odon au transfert de la compétence de la voirie d'intérêt communautaire à 8 300.84 €

Entendu cette présentation et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver le rapport de la commission d'évaluation des charges transférées tel qu'il a été voté par celle-ci le 23 novembre 2017.

Rapport des commissions

Commission Communication Information

Christèle Delaunay, maire adjoint responsable de la commission, informe que :

- la distribution du bulletin municipal 2018 est terminée. Elle indique le coût de revient par bulletin qui s'élève à 2.07 € (annonces publicitaires déduites),
- le marché du vendredi soir, place de la XVème, connaît un réel succès avec la présence des deux marchands ambulants (primeurs et burgers),
- une soirée théâtrale est prévue le 14 avril dans la salle polyvalente.

Enfin, la question du renouvellement de la fête communale se pose.

Commission Urbanisme

Didier Deguette, maire adjoint responsable de la commission, informe que :

- le projet d'aménagement du cœur de bourg est à l'étude
- des démarches sont faites auprès de la DDTM pour connaître la procédure la plus adaptée en matière d'urbanisme pour mener ce projet. Une modification simplifiée sera-t-elle suffisante ou bien, faudra-t-il envisager une révision du Plan Local d'Urbanisme ?

Il est noté l'arrivée de Bertrand Cagneaux à 19h30.

Commission travaux – Voirie

Patrick Denoyelle, maire adjoint responsable de la commission, informe que :

- suite à l'épisode fortement pluvieux de ces derniers jours, des travaux de curage et de nettoyage ont été réalisés rue des hauts-vents et rue des trois Buttes,
- qu'un dysfonctionnement du poste de relevage d'eaux usées au Valtru a été constaté avec un déversement des eaux usées dans le milieu naturel récepteur en raison d'une disjonction électrique générale de poste. Une équipe d'astreinte de Caen la Mer est intervenue ainsi que qu'un agent de Véolia. Il n'y a eu aucune incidence sur le milieu naturel.
- qu'un devis est demandé au SDEC ENERGIE pour le déplacement du poteau électrique rue de la XVème division écossaise, au droit de la propriété Heurtin (ancien presbytère).
- que l'extinction permanente de l'éclairage public communal sera effective dès que le matériel prévu sera livré au SDEC ENERGIE.
- qu'un coffret a été ajouté, impasse des Marettes, en vue de la mise en place des compteurs LINKY (prévue fin 2018 début 2019), par ENEDIS.

Toutes ces thématiques seront examinées lors d'une prochaine réunion de commission Urbanisme-Travaux qui est prévue le lundi 19 février à 18h30.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le lundi 26 février à 19 heures.

Monsieur le maire déclare que l'ordre du jour est épuisé et lève la séance à 20h15